

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-neuf juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRESENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. COUTIER, Mme SAINT-AUBIN, Mme MONTAUCET, Mme BIRLES, M. DUBUS, Mme CAMBRONERO, Mme DESTOUESSE, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme PICAT, Mme BISBAU, Mme MOUNIER, M. SAUBIETTE, M. SALLABERRY, Mme PERIMONY-BENASSY, M. ROBLES, Mme FAURE-DEFLANDRE, Mme DELAVENNE

EXCUSES

M. LAURENT	procuration à	M. PERRET
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
M. GARANS	procuration à	M. GONZALES
M. POULAERT	procuration à	M. ROBLES
M. CLAVERIE	procuration à	Mme DELAVENNE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28
27 au point n° 2014-07-102-DR/FIN

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 33
32 au point n° 2014-07-102-DR/FIN

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2014

Compte rendu de la séance du 13 mai 2014

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire,

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

APPROUVE le compte rendu de la séance du 13 mai 2014

Compte rendu de la séance du 3 juin 2014

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire,

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

APPROUVE le compte rendu de la séance du 3 juin 2014

Décisions prises par délégation

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
120	05/05	réalisation d'un emprunt de 500 000 € auprès du crédit foncier	Annulée par décision n° 2014/147	
121	06/05	Convention conclue avec l'organisme ETCHARRY FORMATION DEVELOPPEMENT de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme ETCHARRY FORMATION DEVELOPPEMENT de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 6 février 2014	150,00 € HT
122	06/05	Convention conclue avec l'organisme ETCHARRY FORMATION DEVELOPPEMENT de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme ETCHARRY FORMATION DEVELOPPEMENT de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 27 mars 2014	150,00 € HT
123	06/05	Convention conclue avec l'organisme ETCHARRY FORMATION DEVELOPPEMENT de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme ETCHARRY FORMATION DEVELOPPEMENT de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 15 mai 2014	150,00 € HT
124	07/05	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 23 avril 2014	75,00 € HT

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
125	12/05	Sonorisation - Eclairage - Couverture de Scène pour Festivals et Concerts	Marché relatif à la fourniture du matériel de sonorisation, d'éclairage et de couverture pour le festival « Les Océaniques » 2014 avec les sociétés ATG et MUSIKOLHA	16 119,02 € TTC
126	12/05	CAMPAGNE DE DEMOUSTICATION - DESINSECTISATION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES	Marché relatif à la démoüstication et la désinsectisation des nids de frelons asiatiques avec les sociétés ISS HYGIENNE et PREVENTION et SOS GUEPES	Montant maximum: 27 000,00 € TTC
127	13/05	MARCHE DE FOURNITURES - ATTRIBUTION - FOURNITURES DE PNEUMATIQUES POUR L'ENSEMBLE DES VEHICULES MUNICIPAUX	Marché relatif à la fourniture de pneumatiques pour l'ensemble des services municipaux avec la société PEDARRE – PROFIL +	Montant total: inférieur à 240 000, 00 € TTC
128	14/05	prêt véhicule apeemm 17-05	Convention conclue avec l'APEEMM pour la mise à disposition d'un véhicule le 17 mai 2014	A titre gratuit
129	15/05	DVCS-MAC-EDITION PTITS BERETS	Convention avec les éditions « Les p'tits bérets » pour l'exposition « Le dimanche de Mme Pervenche » et la rencontre du 21 mai à la Médiathèque.	545,66 € TTC
130	15/05	DVCS-MAC-MAIANA ITOIZ	Convention avec l'illustratrice Maiana ITOIZ pour l'animation de 2 ateliers d'illustration et la rencontre du 21 mai à la Médiathèque	415,52 € TTC
131	20/05	DVCS-MAC-KARAKOIL PROD	Convention avec Karakoil Production pour l'animation du repas des aînés dans le cadre des Fêtes locales	835,00 € TTC
132	20/05	MARCHE DE FOURNITURES - ATTRIBUTION EQUIPEMENT CRECHE PARTENARIALE SAINT EXUPERY -	Marché relatif à l'équipement de la crèche partenariale Saint-Exupery avec les sociétés WESCO et LIBECA	Montant maximum: 43 500,00 € HT
133	21/05	ADHESION AU SITE WEBENCHERES - VENTE DES MATERILES REFORMES DE LA COLLECTIVITE -	Adhésion au site « WEBENCHERES » pour la mise en vente de déclassé	Droit d'usage: 8 % des ventes effectuées TTC
134	22/05	contrat fichier nouveaux arrivants	Contrat de vente du fichier des nouveaux arrivants avec la Poste	84,00 € TTC
135	23/05	DVCS-OCEANIQUES-PART SEGFAYAT	Convention de partenariat avec la société SEG FAYAT pour le festival « Les Océaniques » 2014	500,00 € TTC
136	23/05	Prêt chapiteau CISPD fêtes locales	Contrat avec le CISPD du Seignanx pour le prêt d'un chapiteau « Point repos » dans le cadre des Fêtes Locales	A titre gratuit
137	23/05	croix rouge fêtes locales	Convention avec la Croix Rouge Française pour la mise en place d'un dispositif préventif de secours pour les Fêtes Locales	1480,00 € + 0,50 € / km
138	23/05	DVCS-OCEANIQUES-PART CARREFOUR	Convention de partenariat avec la société CARREFOUR pour le festival « Les Océaniques » 2014	300,00 € TTC

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
139	26/05	DVCS-OCEANIQUES-COSTRINI	Contrat de vente d'un spectacle avec l'association NO MAD pour la représentation d'EL NINO COSTRINI lors du festival « Les Océaniques » 2014	1 500,00 € TTC
140	27/05	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin les 3, 8, 14, 15 et 30 avril 2014	750,00 € HT
141	27/05	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin les 5, 6, 7 et 18 mars 2014	600,00 € HT
142	27/05	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin les 12 et 19 mai 2014	225,00 € TTC
143	27/05	Convention conclue avec l'organisme URSCOP de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme URSCOP de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 13 juin 2014	150,00 € HT
144	27/05	DVCS-OCEANIQUES-FEMMESBARBE	Contrat de vente d'un spectacle avec la Compagnie des Femmes à Barbe pour sa représentation lors du festival « Les Océaniques » 2014	1 500,00 € TTC
145	28/05	DVCS-MAC-MEDIA-VERLOMME	Convention conclue avec M. Verlomme pour la conférence « Tempêtes et vagues géantes, quel avenir pour notre littoral? » du 13 juin 2014	300,00 € TTC
146	02/06	Maintenance des appareils d'entretien des sols	Marché relatif à la maintenance préventive des appareils d'entretien des sols avec la société NILFISK Advance France	4349,28 € TTC
147	02/06	Emprunt de 500 000 € auprès du crédit foncier	Emprunt auprès du Crédit Foncier pour financer les investissements de la Commune	500 000,00 €

2014-07-102-DR/FIN – Compte administratif 2013

Monsieur le Maire se retire, Monsieur Perret prend la présidence

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote : 32

Pour : 27

Contre: 3 (Mme Faure et MM. Roblès et Poulaert)

Abstention: 2 (Mme Delavenne et M. Claverie)

M. le Maire ne prenant pas part au vote

Le Conseil municipal,

PROPOSE de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

	RESULTAT 2012	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	MANDATS 2013	TITRES 2013	RESULTAT 2013
INVESTISSEMENT	- 1 990 075,64		8 710 255,52	8 817 200,58	- 1 883 130,58
FONCTIONNEMENT	3 112 256,06	- 3 110 000	18 434 879,73	21 122 534,01	2689910,34
TOTAUX	1 122 180,42	- 3 110 000	27 145 135,25	29 939 734,59	806 779,76

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2013 définitivement closes et les crédits annulés.

Monsieur le Maire reprend la Présidence

2014-07-103-DR/FIN – Compte de gestion 2013

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 28

Abstention: 5 (Mmes Faure et Delavenne et MM. Roblès, Poulaert et Claverie)

Le Conseil municipal,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2014-07-104-DGS – Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2013

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro, Maire adjointe

Le Conseil municipal,

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions des biens 2013

DIT que ce bilan sera annexé au compte administratif de l'année 2013

2014-07-105-DGS – Location d'une propriété communale au SIAEP: avenant n°1 au contrat de location

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 30

Abstention: 3 (Mme Faure et MM. Roblès et Poulaert)

Le Conseil municipal,

APPROUVE l'avenant n°1 au contrat de location entre la Commune et le SIAEP.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant.

AUTORISE Monsieur le Maire à poursuivre la réalisation de cette location aux conditions énoncées dans le contrat de location et son avenant n°1

2014-07-106-DR/FIN – Garantie d'emprunt: le COL – Programme Goya 2

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

ANNULE et REMPLACE la délibération n° 2013-11-145-DR/fin,

ACCEPTE d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement de deux emprunts d'un montant total de 449 783 € (soit 303 860 € prêt PLAI BATI et 145 923 € prêt PLAI Foncier) souscrit par le comité ouvrier du logement auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Ces prêts sont destinés à financer un programme de construction de 8 logements locatifs sociaux programme « GOYA 2 » à Tarnos, 6 rue Francisco Goya.

DIT QUE les caractéristiques de chacun des prêts PLAI consentis par la Caisse des dépôts et consignations sont les suivantes :

PRETS PLAI

Prêt destiné à l'acquisition du terrain :

- **Type de prêt : PLAI fonciers**
- **Montant du prêt : 145 923 euros**
- **Durée de la période de préfinancement : de 3 à 12 mois maximum**
- **Durée de la période d'amortissement : 50 ans**
- **Périodicité des échéances : annuelle**
- **Index : Livret A (LA)**
- **Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du LA en vigueur à la date du contrat de prêt - 0,2 %**
- **Taux annuel de progressivité : de 0 % à 0.5% maximum (actualisable à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A)**
- **Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 %.**

Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction de la variation du taux du Livret A et/ou du taux de commissionnement des réseaux collecteurs.

Prêt destiné à la construction :

- **Type de prêt : PLAI**
- **Montant du prêt : 303 860 euros**
- **Durée de la période de préfinancement : de 3 à 12 mois maximum**

- **Durée de la période d'amortissement** : 40 ans
- **Périodicité des échéances** : annuelle
- **Index** : Livret A (LA)
- **Taux d'intérêt actuariel annuel** : **taux du LA** en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt - 0,2 %
- **Taux annuel de progressivité** : de 0 % à 0.5% maximum (actualisable à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A)
- **Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance** : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 %

Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction de la variation du taux du Livret A et /ou du taux de commissionnement des réseaux collecteurs.

DIT QUE la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale des prêts, soit une période d'amortissement de 50 ans pour les prêts fonciers et 40 ans pour les prêts construction, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par le comité ouvrier du logement, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Il est précisé que si la durée de préfinancement retenue par l'emprunteur est inférieure à douze mois, les intérêts courus pendant cette période sont exigibles au terme de cette période.

AUTORISE le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des dépôts et consignations et l'emprunteur.

2014-07-107-DEEJ – Convention de financement – Crèche Antoine de Saint-Exupéry

Sur le rapport présenté par Madame Baulon, Maire adjointe

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

APPROUVE, la convention à intervenir avec le Conseil Général des Landes représenté par son Président, Monsieur Henri Emmanuelli, fixant les conditions et modalités d'aide au financement de la construction de la crèche Antoine de Saint Exupéry.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

2014-07-108-DVCS – Subvention exceptionnelle pour l'association « La Locomotive » - Festival « Les Océaniques »

Sur le rapport présenté par Monsieur Hervelin, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € l'association La Locomotive représentée par Mr Didier Lasplacettes, agissant en qualité de Président.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à ce versement

2014-07-109-DEEJ – Concours « Travail de Mémoire »: subvention aux coopératives scolaires

Sur le rapport présenté par Monsieur Hervelin, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE d'attribuer :

- Une subvention de 300 euros à la coopérative scolaire Jean Jaurès pour l'attribution du premier prix,
- une subvention de 200 euros à la coopérative scolaire Félix Concaret pour l'attribution du deuxième prix.

DIT que les crédits sont prévus au budget 2014 de la Commune.

2014-07-110-DR/AG – Cimetière paysager – 4ème tranche, prix des caveaux et des cavurnes, convention type pour la vente d'une cavurne

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

FIXE les tarifs des caveaux et cavurnes de cette nouvelle tranche à :

- 3 200,00 € pour un caveau de 2 places
- 3 900,00 € pour un caveau de 4 places
- 550,00 € pour une cavurne.

Ces tarifs ne comprennent pas la concession du terrain et les caveaux et les cavurnes sont vendus en l'état.

ADOpte la convention cadre entre la commune et le concessionnaire acquéreur d'un caveau ou d'une cavurne, annexée à cette délibération

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions à venir pour l'acquisition d'un caveau ou d'une cavurne.

FIXE le tarif de concession d'une durée de 15 ans à :

- 46 € forfaitaire pour une cavurne.

DIT que les recettes en résultant sont inscrites au Budget de la Commune.

2014-07-111-DVCS – Déclassement d'un instrument de musique

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote : 33
Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE de déclasser du domaine public communal le piano de marque YOUNG CHANG série G 014107 modèle G-175 pour le classer dans le domaine privé de la commune,

DIT que cet instrument sera mis en vente pour la somme de 1500€.

2014-07-112-DR/CPA – Déclassement d'un instrument de musique

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote : 33
Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE de déclasser du domaine public pour le classer comme épave pour destruction dans le domaine privé le véhicule de type 4x4 de marque TOYOTA immatriculé 4002 QA 40

DIT que la somme correspondant au produit de la vente sera inscrite au budget.

Tarnos, le 20 juin 2014

Le Maire

Jean-Marc LESPADÉ



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire soussigné constate que le compte rendu sommaire de la séance du **19 juin 2014**, comprenant toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal au cours de cette séance, a été affiché par extrait le **20 juin 2014**, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Tarnos le 20 juin 2014

Le Maire

Jean-Marc LESPADÉ

